

MAURITANIE

Tous les enjeux d'une crise

Afin de permettre à nos lecteurs de mieux apprécier l'évolution de la situation en Mauritanie où se déroule une crise politique sérieuse, nous avons sollicité Mohamed Chafik Mesbah, politologue et expert en relations internationales. Voici les principales facettes d'une situation qui, si elle évoluait positivement, pourrait déboucher sur un véritable modèle de transition démocratique pour l'Afrique et le monde arabe.

Par Mohamed Chafik Mesbah

1- L'état des lieux

Réfléchir sur la situation actuelle en Mauritanie, c'est, forcément, se replonger dans son passé. L'empreinte militaire sur la vie politique du pays est omniprésente depuis la destitution du président Mokhtar Ould Daddah en 1978. C'est, cependant, la fin, quelque peu dévoyée, de la période de transition qui a suivi (août 2005-mars 2007), suite à la destitution de l'ancien président Ould Taya, qui explique, le mieux, la nature de la crise actuelle.

Après un parcours presque sans faute, le Comité militaire pour la justice et la démocratie, composé uniquement de chefs militaires, notamment les actuels généraux Mohamed Ould Abdelaziz et Mohamed El Ghazouani, a tenté de contenir la progression irréversible du pays vers le système démocratique.

La candidature du président Mohamed Ould Cheikh Abdelahi a été suscitée et favorisée par ces deux officiers qui ont voulu conserver l'initiative politique à travers un partage implicite du pouvoir avec le président élu.

Il se trouve que le nouveau chef de l'Etat a refusé, aussitôt élu, de se résoudre à ce partage. Pour contenir l'influence envahissante des deux chefs militaires sus-évoqués, il a même renoué avec d'anciennes figures, pourtant discréditées, de la période Mohamed Ould Taya et a introduit dans son second cabinet gouvernemental le parti islamiste Tawassoul, nouvellement légalisé, ainsi que l'Union des forces de progrès, de Mohamed Ould Mouloud, deux formations politiques particulièrement combattues par la hiérarchie militaire.

De quelque angle que vous abordez la crise en Mauritanie, vous êtes amené à traiter de la question de fond qui concerne le statut politique et institutionnel de l'armée mauritanienne. Doit-elle se retirer du champ politique ou conserver un rôle qui reste à définir ? Voilà sur quoi porte, en réalité, la crise présente.

2- L'organisation de la société face à cette crise majeure

Actuellement, trois pôles essentiels se partagent le champ politique en Mauritanie. D'une part, vous avez «le pouvoir de fait». Le Haut Conseil d'Etat, l'administration centrale et locale, l'institution militaire, les partis satellites et, de manière plus générale, les solidarités traditionnelles fondées sur le clientélisme. C'est, sans conteste, le général Mohamed Ould Abdelaziz qui domine ce pôle, secondé par le discret général Mohamed El Ghazouani, qui passe pour être la tête politique du Haut

Conseil d'Etat. D'autre part, vous avez un second pôle constitué par le Front national pour la défense de la démocratie qui a été créé au lendemain du coup d'Etat du 6 août 2008. Il ne compte pas moins de douze partis — dont trois importants — et six syndicats sur les neuf qui existent en Mauritanie.

Il englobe, également, le Forum national des droits de l'Homme qui regroupe les principales ONG actives en rapport avec cet intitulé. Ce pôle est dominé par deux figures emblématiques, Messaoud Ould Belkheir, président de l'Assemblée nationale, leader de l'Alliance populaire progressiste et icône du combat des «Harathine», les esclaves affranchis, ainsi que Mohamed Ould Mouloud, président de l'Union des forces de progrès, formation active qui se situe à gauche de l'échiquier politique mauritanien.

Ce pôle est animé aussi par Jamil Ould Mansour, président du parti islamiste Tawassoul dont l'audience n'est pas insignifiante. Il existe, enfin, un troisième pôle représenté par Ahmed Ould Daddah, dirigeant historique de l'opposition mauritanienne durant le règne du président Mohamed Ould Taya et leader du Rassemblement des forces démocratiques, le principal parti d'opposition.

Ce pôle a commencé par appuyer les auteurs du coup d'Etat militaire, avant d'opérer un rapprochement avec le Front national pour la défense de la démocratie avec lequel il est, actuellement, en situation d'alliance objective.

3- Le rapport de force actuel

En termes de «puissance de feu», si vous permettez l'expression, sinon de moyens matériels et physiques, pour adopter un langage plus conventionnel, c'est le Haut Conseil d'Etat qui tient le haut du pavé.

Outre l'appui des chefferies traditionnelles, il dispose de l'administration, des forces de frappe que constituent la police et l'armée, notamment le fameux Bataillon de la Sécurité présidentielle, le Basep, la Gendarmerie nationale et la Garde nationale. En termes de pertinence politique, cependant, c'est le front de l'opposition démocratique, conforté par une solidarité internationale, tant soit peu concrète, qui domine. Il est intéressant d'enregistrer deux faits essentiels dans le nouveau paysage politique mauritanien.

D'une part, la capacité démontrée des leaders mauritaniens à dépasser les clivages tribaux et claniques traditionnels au profit de regroupements basés sur la convergence idéologique et, d'autre part, le rôle essentiel de la composante négro-africaine qui tend à constituer la profondeur



Le général Mohamed Ould Abdelaziz.

stratégique du front du refus que nous évoquions.

4- Le tabou négro-africain

La population mauritanienne est évaluée à deux millions huit cent mille personnes dont 18% de Négro-Africains. Il faut recourir, toutefois, avec précaution aux statistiques officielles.

Les chiffres relatifs aux sujets négro-africains relèvent du secret d'Etat ou, pour le moins, du tabou. Il ne faut pas oublier, à cet égard, la forte communauté négro-africaine installée au Sénégal (80 000 personnes) et au Mali (50 000 personnes).

Il faut retenir, également, que ce sont les Négro-Africains qui constituent la cheville ouvrière de l'administration mauritanienne, mais sans jamais accéder à des postes de décision et de prestige. Il est important, enfin, de souligner le sentiment d'injustice des officiers négro-africains de l'armée mauritanienne. Un sentiment si puissant qu'il les a conduits dans les années 1990, à tenter d'audacieux mais infructueux coups d'Etat militaires. Cette présence d'officiers négro-africains ayant été ressentie comme une menace, l'organisation et la composition de l'armée mauritanienne ont été revues de manière à annihiler ce risque.

Ce n'est point, par hasard, que, parmi les leaders de l'opposition, la figure la plus médiatisée durant cette crise, soit celle de M. Messaoud Ould Belkheir.

5- Le potentiel de l'armée mauritanienne

Pour l'essentiel, l'armée mauritanienne dont les effectifs avoisinent les 18 000 soldats, reste une armée plutôt classique. Depuis le coup d'Etat militaire qui a destitué, en 1978, le président Mokhtar Ould Daddah, l'armée mauritanienne, impliquée en permanence dans la vie politique, a été traversée par des courants politiques, parfois sans ancrage dans la société.

Il est vrai, néanmoins, que les clivages idéologiques entre nassériens, baathistes et islamistes se sont estompés. La période du président Ould Taya a été marquée par une épuration portée à son paroxysme au sein des rangs de

l'armée mauritanienne. Quelques clivages subsistent, mais marqués plus par la formation subie, selon, en particulier, qu'elle fût algérienne ou marocaine. Jusqu'à quel degré l'homogénéité de l'armée est, actuellement, effective ? Difficile de se prononcer. La persistance de l'influence tribale comme facteur de promotion dans la hiérarchie



Ahmed Ould Daddah.

militaire est persistante. Pour mémoire, la tribu des Senassides et ses alliées ont été privilégiées sous l'ère du président Mohamed Ould Taya. C'est la tribu des Ould Sbaâ à laquelle appartient le général Mohamed Ould Abdelaziz qui semble vouloir, actuellement, prédominer avec celles qui auront fait alliance avec elle. Pour prévenir les tentatives de coup d'Etat et garantir l'ordre interne, cette armée a été structurée en pôles juxtaposés et, relativement, autonomes.

Sur le plan organique, ce souci d'ordre interne est omniprésent. Des unités d'élite ont été mises sur pied pour répondre à cet objectif expressément. Outre le Basep (Bataillon chargé de la Protection présidentielle), trois autres bataillons, le 1^{er} et le 2^e BCP et un bataillon de blindés, ont été mis sur pied. Un bataillon de fusiliers-marins, le FUMA a existé mais a été dissous.

Sur le plan de la puissance de feu et de l'efficacité opérationnelle, ce sont, naturellement, ces unités spéciales qui sont les plus performantes. La Gendarmerie nation-

le ainsi que la Garde républicaine, relativement, moins pourvues que ces unités sont, cependant, mieux dotées que l'armée proprement dite. Et pour cause, elles exercent des missions qui ont rapport avec l'ordre interne. C'est, en quelque sorte, une force de réserve, un peu la garde prétorienne du régime.

Les Régions militaires, enfin, ainsi que les unités de feu traditionnelles constituent des structures, plutôt, démunies. En définitive, l'armée mauritanienne, du moins ses unités spéciales, est mieux préparée pour réduire une menace interne que pour mener une guerre conventionnelle.

6- Le rôle des services de police et de renseignement

C'est une construction juxtaposée à côté de l'édifice militaire. Mais, en dernier ressort, les services de police et de renseignement relèvent de la même autorité suprême, le chef de l'Etat. Il faut avoir à l'esprit, évidemment, que depuis le coup d'Etat qui a destitué, en 1978, le président Mokhtar Ould Daddah, le chef de l'Etat a, toujours, été un officier exerçant le commandement direct sur l'armée. Ainsi, le renseignement militaire a



Ely Ould Mohamed Vall.

beau être, nominalement, sous la tutelle de l'état-major de l'armée mauritanienne, il relève, dans les faits, du chef de l'Etat qui commande l'armée. Le Bureau de documentation en charge de la sécurité extérieure relève, expressément, depuis l'indépendance du pays, du chef de l'Etat.

La Direction générale de la Sûreté nationale dépend, théoriquement, du ministère de l'Intérieur, tout comme la Direction de la sécurité d'Etat qui lui est adossée. En fait, c'est la présidence de la République qui en assure la tutelle pratique.

Ce fractionnement de la fonction de sécurité et de renseignement vise à prévenir toute position hégémonique pour l'un des responsables concernés mais à assurer, aussi, une diversité de sources d'information. S'il est difficile de se prononcer sur les performances de ces services de police et de renseignement, il est, par contre, facile, de déduire que leur mission est dédiée, entièrement, à la préservation de l'ordre interne.

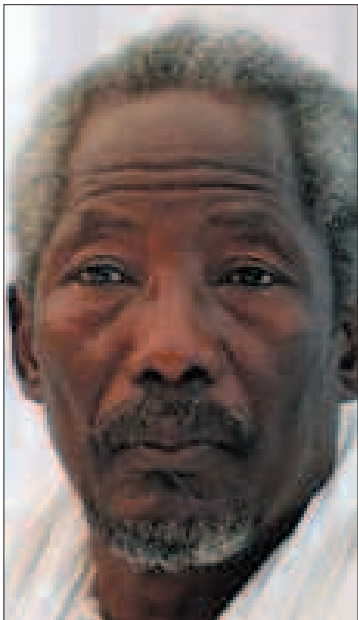
•••

7- L'action de la communauté internationale

Nous en étions au plan interne. Effectivement, la communauté internationale joue un rôle essentiel dans la crise actuelle en Mauritanie. Pour preuve, un groupe de contact international pour le suivi de la situation en Mauritanie a bien été institué.

Il se compose de représentants de l'Union africaine, de la Ligue arabe, de l'Union européenne, de l'Organisation des Nations-Unies, de l'Organisation internationale de la Francophonie, et de l'Organisation de la Conférence islamique. Les représentants des Etats africains membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations-Unies ainsi que des membres permanents, les Etats-Unis d'Amérique notamment, ont participé aux réunions consultatives de ce groupe.

L'Union africaine et l'Union européenne partagent une même position de principe basée sur le refus du fait accompli. Les deux parties estiment que les effets du coup d'Etat militaire doivent disparaître dans le cadre d'une solution consensuelle garantissant le retour à l'ordre constitutionnel. Ces deux acteurs principaux ont pris des mesures conservatoires. Le Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine a décidé des sanctions ciblées portant sur la restriction des déplacements des auteurs du coup d'Etat et des personnes qui leur sont alliées avec



Messaoud Ould Belkheir.

gel de leurs avoirs. L'Union européenne a décidé, dans une première phase, la suspension pour une durée de deux années, des programmes de coopération financés par la Commission européenne dans le cadre du 10^e Fonds européen de développement (2008-2013).

L'Union européenne entrevoit, d'ores et déjà, une nouvelle évaluation en vue de mesures complémentaires adaptées aux développements futurs de la situation en Mauritanie. La position des Etats-Unis se rapproche de celles de l'Union africaine et de l'Union européenne. Outre le rejet de principe du coup d'Etat militaire, l'administration américaine a pris des mesures de rétorsion en matière de délivrance de visas aux membres du Haut Conseil d'Etat et des personnes qui leur sont liées.

La position de la Ligue arabe, suivie de celle de l'Organisation de la Conférence islamique, semble se distinguer par un inflexionnement dans le sens des thèses des auteurs du coup d'Etat militaire.

Même l'Union du Maghreb arabe suit cette tendance et se propose au titre du processus d'observation du scrutin présidentiel du 6 juin prochain que prépare le général Mohamed Ould Abdelaziz.

8- Et la France ?

En effet, la France, renouant avec les démons de la «Françafrique», vient d'apporter, par la voix du président Nicolas Sarkozy, un appui inespéré au Haut Conseil d'Etat. D'une manière plus discrète, l'Espagne, aussi, vient de manifester une certaine bienveillance au général Mohamed Ould Abdelaziz. Il convient, néanmoins, de relativiser l'autonomie dont dispose la France au sein du comité de suivi international.

9- Les médiations africaines

Ces deux médiations sont sans commune mesure avec celles qui ont été entreprises, directement, par le comité de contact international. Le colonel Mouammar El-Kadhafi a agi, finalement, en qualité d'idéologue interpellé par le rôle de l'institution militaire, pas en qualité de président en exercice de l'Union africaine. En se contentant d'admettre le fait accompli du coup d'Etat militaire, il s'est, ipso facto, disqualifié.

La médiation actuelle du Sénégal pourrait connaître le même sort. Outre l'influence limitée dont dispose ce pays, l'engagement ostensible déjà manifesté par le président Wade en faveur du général Mohamed Ould Abdelaziz n'est pas pour faciliter la tâche...

10- Les perspectives de la crise actuelle

A court terme, l'aggravation de la crise reste l'hypothèse la plus probable. Le général Mohamed Ould Abdelaziz fait preuve d'une obstination presque exceptionnelle. Il dispose de moyens logistiques et de solidarité bureaucratique et traditionnelle suffisantes pour imposer son élection à la présidence de la République, le 6 juin prochain.

Il envisage, probablement, de consacrer son élection en faisant élire, dans les mêmes conditions, une nouvelle Assemblée nationale. Il faut s'interroger si cette marche à pas forcés peut venir à bout de la résistance de l'opposition démocratique et du rejet de la communauté internationale.

11- Les risques encourus par le général Mohamed Abdelaziz

Il lui manquera la légitimité consensuelle entérinée par la reconnaissance internationale. Pourra-t-il gouverner dans la sérénité et dans la durée ? Envisageons, d'abord, le rapport de force interne.

Le Basep, ce fameux bataillon de la protection présidentielle, a pu servir pour la réussite d'une révolution de palais. Il lui sera plus difficile, même en s'appuyant sur les unités d'élite et les autres appareils de répression, de contenir la volonté résolue des forces vives les plus dynamiques de la société mauritanienne.

L'exemple de dynamisme et d'endurance de la classe politique en Mauritanie et le degré d'éveil politique de la société mauritanienne sont des paramètres qu'il ne faut plus sous-estimer. La normalisation, au sens d'une résignation mécanique au coup d'Etat militaire, semble difficile à concevoir.

Comment réagira, entre autres,



Le général Mohamed Ould Abdelaziz et le président Abdelaziz Bouteflika.

la population lorsqu'elle s'apercevra que le général Mohamed Ould Abdelaziz ne pourra pas tenir ses promesses qu'il a faites avant son élection ? Par ailleurs, je n'imagine pas cette communauté devoir se déjuger facilement. Ce sera, probablement, le maintien de la condamnation du coup de force.

La communauté internationale insiste dans toutes ses recommandations de sortie de crise sur la notion de consensualité. Comment pourrait-elle entériner une démarche, quasiment, unilatérale ? Rappelons, déjà, les mesures individuelles, restrictions de déplacement et gel des avoirs personnels. Les dirigeants mauritaniens pourront-ils vivre en vase clos ? La Mauritanie, elle-même, si elle est exclue des espaces institutionnels internationaux, pourra-t-elle exister sur la scène mondiale ? De manière encore plus déterminante, la Mauritanie pourra-t-elle résister à des mesures de rétorsion économique ?

Il est probable que les bailleurs de fonds, Union européenne, Etats-Unis, Banque mondiale et FMI, appliqueront des conditionnalités politiques à leurs rapports avec les nouveaux dirigeants du pays. Il se trouve que la Mauritanie dont la situation économique est plutôt délétère traverse, par ailleurs, une conjoncture défavorable.

Nonobstant la révision à la baisse des quantités de pétrole extraites du sous-sol mauritanien, une mévente sévère frappe sur le marché international le poisson mauritanien qui concourt, pourtant, à 50% dans les exportations du pays.

Le minerai de fer, lui-même, est affecté par une baisse des prix de 30% alors qu'il constitue une source de revenus importante pour la Mauritanie.

D'ores et déjà, la raréfaction de la monnaie nationale avec, presque, la quasi-absence de devises étrangères, se font sentir au niveau de la banque centrale de Mauritanie. Vous le voyez, au plan économique comme au plan politique, la marge de manœuvre du général Mohamed Ould Abdelaziz est, singulièrement, réduite.

Mon état d'âme ne peut pas servir, en effet, de grille d'analyse convaincante. Il se trouve que je m'appuie sur des arguments probants. La science politique n'est pas une science exacte. Elle permet, toutefois, de distinguer dans une conjoncture ce qui reflète une tendance lourde. L'obstination du général Mohamed Ould Abdelaziz peut susciter, en effet, l'ébahisse-

ment des observateurs de la scène mauritanienne.

C'est une autre chose que de voir cette obstination parvenir à contrecarrer l'aspiration de la société mauritanienne à la démocratie. A supposer, même, que le général Mohamed Ould Abdelaziz, une fois élu, entreprenne un retour graduel au système démocratique, sa démarche aura servi, seulement, à retarder un processus de portée historique.

12- L'incontournable solution consensuelle

Une solution consensuelle, en tout état de cause. Toute solution doit tenir compte de trois paramètres essentiels : le poids des forces politiques de l'opposition fermement résolues à s'opposer au coup d'Etat militaire, le poids non négligeable de toutes les forces armées mauritaniennes et leur implication actuelle dans le champ politique, le poids important de la communauté internationale et son impact sur la situation interne en Mauritanie.

Comment relier entre eux ces trois paramètres dans le cadre d'une solution qui garantisse l'instauration pérenne du système démocratique avec un retrait effectif de l'armée du champ politique ? Il faut parvenir à convaincre les chefs militaires à accepter cette évolution tout en leur garantissant des conditions d'une réinsertion dans la vie qui ne compromette pas leur intégrité morale et physique. Voilà la seule issue raisonnable.

Toutes les parties concernées devraient s'entendre au préalable sur des objectifs majeurs. Il s'agit bien de favoriser le retrait de l'armée du champ politique avec l'élection, dans un climat de totale transparence, de nouvelles assemblées représentatives suivie du choix, au suffrage universel, d'un nouveau chef de l'Etat.

L'exécution de cet accord qui s'étalerait sur six à douze mois devait être confiée à une autorité transitoire dont le chef serait une personnalité consensuelle.

Cette personnalité devrait jouir de la considération de l'opinion publique nationale et de la confiance de la classe politique mauritanienne. Elle devrait être capable d'imposer son autorité à l'institution militaire. Elle devrait bénéficier de la caution de la communauté internationale.

La personnalité de l'ancien président Ely Ould Mohamed Vall pourrait satisfaire à ces exigences.

13- Les attentes algériennes

Malgré son appartenance à l'Union africaine qui devrait la lier par un refus de principe des coups d'Etat militaires, l'Algérie semble se rapprocher, en effet, des positions du Haut Conseil d'Etat mauritanien.

La première explication est à rechercher dans la crainte, tout à fait naturelle, de l'Algérie de se laisser distancer par le Maroc dans un espace intimement lié, en termes géographiques et diplomatiques, au conflit du Sahara occidental.

La deuxième explication, plus prosaïque, serait à rechercher dans la crainte probable des pouvoirs publics en Algérie de voir réussir dans un pays limitrophe une parfaite transition démocratique.

14- Vers un modèle de transition

Deux faits essentiels méritent attention. Malgré la coexistence d'ethnies et de races différentes au sein de la population mauritanienne, il se développe un sentiment national puissant fortement teinté de rationalité politique.

Cet aspect, de manière paradoxale, est à rapprocher de l'importance du rôle que les «harratine» ont conquis au sein de la vie politique en Mauritanie. C'est une avancée considérable pour un pays réputé être, seulement, une construction artificielle.

Le deuxième fait concerne le résultat escompté du processus politique en cours en Mauritanie. Le but de ce processus consiste, rappelons-le, à statuer, en bonne et due forme, sur la place de l'armée dans la vie de la nation. Avez-vous relevé, à ce propos, que les officiers qui se livrent, désormais, à des coups d'Etat militaires, à travers l'Afrique notamment, se gardent bien de vouloir se maintenir au pouvoir ?

Ils se limitent à un rôle de facilitateurs pour permettre le déblocage de crises internes majeures ou l'accélération de transitions vers le système démocratique.

Dès lors que l'enjeu de la crise en Mauritanie porte sur le dépassement de cette hypothèque que constitue l'interférence intempestive et répétée de l'institution militaire dans la vie politique du pays, le dénouement en est important.

Pour peu qu'elle évolue positivement et cette crise débouchera sur un véritable modèle de transition démocratique pour l'Afrique et le monde arabe.